



Commune de Morlaàs

Morlaàs, le 03 mai 2021

Vincent Laporte,
Aux
Membres du Conseil des Jeunes

**Affaire suivie par : Vincent LAPORTE – animateur jeunesse - 06.07.05.70.80 –
conseil-jeunes@mairie-morlaas.fr**

OBJET : Compte rendu CDJ, séance du 28 avril 2021

Signature de la feuille d'émargement :

- 3 élus présents : Mme Constant Marie-France (Adjointe au Maire et déléguée aux Associations, au Sport et à la Jeunesse) / Mme Vallecillo Sophie (1ere Adjointe, Déléguée aux Affaires culturelles, à la Transition numérique et à la Communication) / M. Sclabas Jean Louis (Adjoint au Maire, délégué aux affaires Scolaires et représentant du quartier de Berlanne)
- 8 conseillers présents : M. Roy Ylann / M. Boyer Sacha / M. Lette-Lummau Quentin / Mme Epailard Gabrielle / M. Salles Aurian / Mme Bolli Matilde / M. Ferriz Joha / Mme Thomine Maelis.
- 3 conseillers absents excusés : M. Medina-Gonzales Calixte / Mme. Fernandes Maryna / M. Boyer Owen / M. Nunes Ludovic.
- Signature de la feuille d'émargement par les jeunes conseillers et les élus.

Introduction de la séance par Mme Constant :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 31 mars 2021.
- Désignation d'une secrétaire de séance, Mme Thomine Maelis.
- Présentation de l'ordre du jour et organisation de la séance.

Budget de fonctionnement du CDJ :

Budget de fonctionnement du CDJ : Mme Constant indique qu'une enveloppe de 3 250 € est attribuée au Conseil des Jeunes. Le budget alloué est destiné au financement de petit matériel ou d'équipement utiles au fonctionnement du CDJ, à la participation et/ou à la mise en place d'animations collectives par exemple. Il est à distinguer des moyens qui pourraient être attribués et validés en Conseil Municipal des adultes pour la réalisation d'autres projets retenus par le CDJ.

Priorisation et choix des projets par commission :

-Mme Constant et M. Laporte ont expliqué aux jeunes conseillers l'intérêt de prioriser les différents projets.

-Les projets de chaque commission ont été énumérés, puis pour chacun d'eux une explication a été donnée concernant la faisabilité de celui-ci. Certains projets seront mis en place en partenariat avec des associations ou des partenaires ayant déjà ce projet en cours.

-Pour chaque commission deux projets ont été choisis avec un ordre de priorité.

Commission Sports et Loisirs :

1. Identification et balisage de balades en vélo sur la base des circuits pédestres et cheminements doux déjà existants. (mis en place par les services civiques en 2018)
2. Skate parc. L'association Morlaàs skateboard vient de voir le jour et sera porteuse du projet ; le conseil des jeunes viendra se greffer au projet pour en être acteur et coréalisateur.

Commission Environnement :

1. Organiser des balades sur Morlaàs et les alentours afin de ramasser les déchets sur les chemins de randonnées.
2. Création et mise en place de bacs jardin mis à la disposition des Morlanais.

Commission Sécurité et Aménagement Urbain :

1. Mettre en place des actions afin de sensibiliser les automobilistes sur les dangers de la vitesse et des incivilités en ville.
2. En partenariat avec la Mairie, matérialisation de pistes cyclables dans les « zones limitées à 30 km/h ».

Commission Tourisme, Communication et Animation :

1. Organiser une journée thématique sur la découverte du monde du handicap (en association avec des organismes, ex : établissement ARIMOC)
2. Autour du cinéma en plein air organiser une séance thématique ou spécifique aux jeunes.

Méthodologie de travail :

M. Laporte a distribué deux documents : le premier est une méthodologie expliquant les différentes étapes à mettre en place lors de la création d'un projet, celui-ci était déjà rempli afin de leur donner un exemple type. Le deuxième document est le même que le premier, mais il est vierge.

Tout en lisant le document avec les jeunes conseillers Mme Constant et M. Laporte ont expliqué chaque étape à mettre en place en s'appuyant sur l'exemple.

Pour le prochain Conseil des jeunes ils devront remplir le document vierge afin de commencer à préparer le projet en lien avec leur commission.

M. Laporte prendra contact avec chaque membre des différentes commissions afin de les aider si cela est utile.

Clôture de la séance :

Mme Constant clôture la séance.

La prochaine réunion du Conseil des Jeunes se déroulera le mercredi 12 mai de **16h à 17h30** à la mairie.

En remerciant l'ensemble des conseillers et des élus pour leur présence et leur implication, je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments dévoués et les plus cordiaux.

L'élue et l'animateur du CDJ,
Marie-France Constant et Vincent Laporte